

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le **jeudi 11 février 2021 à 14h**

Au Tribunal Judiciaire de PARIS (75017) Parvis du Tribunal de Paris

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **PARIS 7^{ème}**

24 rue Fabert

Cadastré section AU n°16 pour 3 a 08 ca

LOT NUMÉRO QUATORZE (14) : **UN APPARTEMENT** dans le bâtiment sur cour, au rez-de-chaussée, comprenant, suivant procès-verbal de description dressé par Me Aymeric ANDRE, Huissier de Justice associé à PARIS, le 21 mai 2020 : une pièce à usage de salon, un dégagement, une cuisine équipée, un WC, une chambre parquetée, une salle d'eau (avec cabine de douche), le tout d'une superficie privative de **28,78 M²**.

Selon même PV, les lieux étaient inoccupés lors de l'établissement dudit PV.

Cette vente a lieu à la requête de la BRED BANQUE POPULAIRE, Société Anonyme coopérative de banque populaire, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 552 091 795, au capital social de 1.361.627.925,30€, dont le siège social est à PARIS (75012), 18 Quai de la Rapée, agissant poursuites et diligences de son de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Nicolas TAVIEAUX MORO, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE À PRIX : 100.000 €

(CENT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

CONSIGNATION : 10.000 € à l'ordre du Bâtonnier

Fait et rédigé à PARIS, le 14 décembre 2020, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Nicolas TAVIEAUX MORO

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Nicolas TAVIEAUX MORO**, Avocat, membre de la **SELARL TAVIEAUX MORO - de la SELLE**, 6 rue de Madrid (75008) PARIS, **TEL.01.47.20.17.48**, dépositaire du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PARIS, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 20/00122)

► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **jeudi 4 février 2021 de 12h à 13h**